

Jardins du Sud



Editorial

A la veille de la 3^{ème} manifestation des Rendez-vous aux Jardins, je suis heureuse de vous présenter ce bulletin et de vous remercier de vos encouragements concernant le premier numéro, malgré les erreurs et omissions.

A ce sujet, je remercie Christine Oculi chargée de la communication de la DRAC, pour sa généreuse collaboration à la diffusion de notre programme de promotion des jardins de la région.

Le label « Jardin Remarquable » a été décerné à 20 propriétaires que nous félicitons.

Nos visites de jardins ont réuni 25 personnes chez William Waterfield. Les distances ne sont plus un obstacle et les Provençaux sont heureux de découvrir les merveilleux jardins de la Riviera. Nos hôtes nous reçoivent toujours avec beaucoup de gentillesse et chacun y est très sensible. Nous invitons un maximum de propriétaires à proposer la visite de leur jardin et je les en remercie par avance.

A tous, je souhaite un très bel été.

D.Borgeaud

Présidente des Parcs et Jardins
de Provence Alpes Côte d'Azur

Sommaire

1. **Récits des visites :**
 - Menton
 - La pépinière Filippi
 - Gattières et Coursegoule
2. **Rendez-vous aux Jardins**
3. **Jardins Remarquables**
4. **Les chenilles processionnaires**
5. **Les éoliennes**
6. **Archives de jardins sur la Riviera**
7. **Programme du 2d semestre**
8. **Courrier des lecteurs**
description d'un arboretum
9. **Associations**
10. **Les nouveaux adhérents**
12. **Les Jardins adhérents ouverts au public**

1. Récit des visites.

Visite de la pépinière Filippi le 22 avril 2005

Olivier Filippi nous a fait un exposé sur ses méthodes de culture et la meilleure façon de les adapter au climat sec méditerranéen avec ses périodes de canicule, ses coups de mistral ravageurs et, pour ceux qui côtoient les montagnes des Alpes, ses écarts de température souvent importants.

Il voyage dans le monde entier, mais surtout dans le pourtour méditerranéen, déniché des plantes sur des plateaux désertiques ou dans des régions défavorisées. Il observe leur adaptation dans notre climat avant de les exploiter et de les commercialiser. Ce travail de « chevrier botanique » lui permet d'obtenir des sujets qui résistent à tout excès de sécheresse, de froid ou de vent.

Tous ses conseils sont consignés dans son catalogue de façon très claire et pédagogique. Ses principes de base sont :

- L'époque de la plantation (l'automne).
- La préparation de la terre en créant des massifs légèrement surélevés (20cm) et en ajoutant du sable et du gravier grossier dans le trou que l'on arrosera largement avant de planter.
- Le choix des sujets petits dont la racine descendra et permettra de mieux développer la partie aérienne.
- Un bon hivernage. La plante va s'acclimater. La végétation reprendra au printemps dans de bonnes conditions.
- Pas d'arrosage automatique, ni goutte à goutte ni aspersion. Faire une cuvette autour de la plante et arroser en profondeur, une fois par mois au début, plus souvent lorsque la végétation redémarre. L'année suivante, il ne devrait plus avoir besoin d'un arrosage fréquent. Les cistes demandent très peu de soin s'ils sont plantés correctement.
- Un désherbage régulier. La propreté de la terre autour de la plante est importante.
- Pas d'apport organique qui risque d'accélérer la durée de vie de la plante, ni d'insecticide. Olivier Filippi est un farouche partisan de l'écologie et

défend l'environnement avec conviction ; il aime répéter : « le Roundup est polluant car il n'est pas biodégradable ; respectons la Planète dont nous avons la responsabilité »

- Son PH est de 8, ce qui reste un lieu commun pour la Provence, mais un ajout de sable de rivière à grains ronds, jusqu'à 50% est important pour un bon drainage. L'apport de « mulch » est efficace et empêche la repousse des mauvaises herbes à condition qu'il soit épais et pas trop près de la tige ; le gravier de couleur est une alternative au « mulch ».
- Olivier Filippi nous incite à pratiquer des multiplications par bouturage : tout se bouture ou se sème.

Nous nous sommes promenés avec lui au milieu de sa collection expérimentale de cistes qui forme d'énormes buissons de plus de 1,20m de haut, aux fleurs allant du mauve pâle au blanc intégral tacheté de pourpre foncé. Vous les trouverez avec beaucoup plus de conseils et d'informations dans son catalogue illustré de photos magnifiques dont il est l'auteur.

Consultez son site : www.jardin-sec.com .

Journée de visites à Menton le 9 avril.

25 adhérents se sont retrouvés chez William Waterfield pour la visite du Clos du Peyronnet, du jardin de Boccanegra en Italie et de celui de Monsieur et Madame Wigart

Le Clos du Peyronnet

Magnifique soleil pour découvrir ce capharnaüm botanique unique que représente le Clos du Peyronnet. William nous accueille avec Prickle son inséparable Jack-Russel. La glycine de Chine qui enserme les colonnes de la maison commence à ouvrir ses grappes mauves accrochées aux torsades gigantesques encore sans feuilles qui gardent l'entrée. Les echiums bleu-violet sont en pleines fleurs, les pivoines arbustives également. Ces couleurs tendres et vives donnent un effet d'arc-en-ciel après le froid qui

secouait encore sa neige 24 heures avant à quelques dizaines de kilomètres de Menton.

William nous fait découvrir quelques uns de ses secrets pour mettre en valeur une perspective, une vue, une plante, un rayon de lumière. Ce lieu est chargé de souvenirs et d'impressions, de parfums, d'apparitions...Ce jardin d'1/2 hectare donne l'impression d'en faire le double.

Nous terminons par la collection exceptionnelle de bulbes dont William n'a pas manqué de nous distribuer des petits rejets.

Boccanegra.

Après le pique-nique dans ce cadre romantique, nous enchaînons vers Boccanegra, à 3 minutes de la frontière. Nous sommes accueillis par Angelo le jardinier pour découvrir ce jardin de restanques. Les arbres dégagent à la fois l'ombre et l'espace pour laisser évoluer une végétation rampante et grimpante mélangeant rosiers (Sénateur La Folette) cistes, *Hardenbergia violacea*. Les murets de pierres sèches sont des chefs-d'œuvre qui suivent le flanc de la montagne réservant de temps à autres des espaces pour un banc ou un bac à fleurs. En dessous, l'azur de la mer attire également notre regard.

Beaucoup de plantes hybrides, d'arbres exotiques venant d'Australie et d'ailleurs, de nombreux cistes qui atteignent des hauteurs de buissons. Cette nature est impressionnante et dépaysante.

Le jardin de Julia Wigart.

Nous sommes accueillis par la propriétaire qui nous présente son jardinier pépiniériste avec qui nous découvrons ce nouveau site.

Cette création plus moderne nous donne une bonne idée de la transformation d'un jardin du début du siècle où on a intégré une piscine et créé des gazons. La *Lavanda multifida* fleurit toute l'année, les *Dimorphotheca* multiplient leurs couronnes de pétales

blancs au cœur noir, un *Heliotropum peruvianum* complète ce camaïeu de mauve. L'organisation du jardin est exemplaire, y compris dans la confection du terreau dans des conteneurs bâtis qui indique que les techniques de plantations sont conçues de A à Z.

Cette journée se termine après le thé offert par nos hôtes sur leur terrasse qui surplombe ce magnifique jardin.

Jardin des fleurs de Poterie de Gattières.

17 personnes se sont retrouvées le 6 Mai chez Monsieur et Madame Deloire pour découvrir le jardin des fleurs de poterie d'Anne-Marie.

Etonnant spectacle où la créativité est omniprésente, accompagnée d'une grande connaissance botanique et paysagère, du goût de la collection et du génie de l'expérimentation. Il y a une communion très intéressante à découvrir entre la plante et la matière travaillée à la main

Les rocailles, de chaque côté de l'allée, se succèdent en une infinité de petits objets moulés ou insérés dans la poterie couleur terre de Sienne tendre. Anne-Marie a le don pour trouver des formes de moulage très agréables à l'œil et son amour des plantes est illimité. Le potager est conçu dans de grands bacs carrés bordés de bambous entrelacés, surélevés pour être à une hauteur agréable de jardinage, le coup d'œil est magique, il n'y a pas un coin laissé au hasard. De plus Anne-Marie crée des objets en poterie d'une grande élégance qui sont exposés dans son atelier. C'est un jardin où on a envie de revenir et de s'attarder.

Coursegoule.

L'après-midi s'est poursuivi au Vallon du Brec chez Monsieur et Madame Grisot qui sont également artistes tous les deux : Yan est

photographe et Jean est artiste peintre. Depuis 12 ans, ils ont entièrement créé leur jardin (2000m²) en contrebas d'une très ancienne bergerie. La pente qui est rude les a obligés à traiter le jardin en restanques étroites, dallées au gré des matériaux et plantées d'arbustes variés qui font partie de l'équilibre de cet à-pic. De très beaux arbres dont un chêne pluri-centenaire sont magnifiquement taillés. Une petite terrasse ombragée pour déjeuner ou lire par-ci, un édifice en bois peint par-là, un bassin à flanc de rocher, beaucoup de variétés indigènes, une roseraie, une petite plantation de bambous bordant une rivière sèche (figurée par de gros galets) et une vue splendide sur le fond du vallon. Tout est étudié avec goût pour l'harmonie et la beauté

Un jardin plus récent (6000m²) est planté d'espèces botaniques et de collections venues d'Asie. Nous découvrons en contrebas une plantation de jeunes peupliers qui bordent le jardin, tous sectionnés à la base par des vandales qui poursuivent Yan et Jean depuis quelque temps par des actions de plus en plus sournoises et malfaisantes. Triste constat que ce conflit entre des artistes et des voyous. Nous tentons de notre mieux d'aider Yan et Jean à se protéger de tels vandalismes qui nuit à leur créativité.

D.Borgeaud

2. Rendez-Vous aux Jardins.

La plaquette jointe, réalisée en collaboration avec Christine Oculi vous permettra de choisir les jardins à visiter ce week-end de juin. Vous pourrez également trouver des renseignements sur cette manifestation nationale sur le site du Ministère de la Culture et de la Communication. www.culture.gouv.fr.

Au-delà de la manifestation, il vous servira également de guide de jardins pour la région.

3. Les Jardins Remarquables.

Ont obtenu le label « Jardin Remarquable » :

Alpes de Haute Provence :

Mane : Le jardin du Prieuré de Salagon.

Le Jardin du Château de Sauvan.

Valensole : Le Clos de Villeneuve.

Hautes Alpes :

Gap : Domaine de Charance.

Villars d'Arène : Le Jardin botanique du Lautaret.

Alpes Maritimes :

Mandelieu : Château de la Napoule.

Menton : Serre de la Madone

Jardin du Palais Carnolès

Saint Jean Cap Ferrat : Ephrussi de Rotschild

Bouches du Rhône

Eyguilles : Jardin de Max Sauze.

Eygalières : Le jardin de l'Alchimiste

Marseilles : Le Parc de Longchamp

Le Parc Borely

Jardin de la Magalone.

Parc du 26^{ème} Centenaire.

Var :

La Valette du Var : Domaine d'Orvès.

Le Rayol Canadel : Le Rayol. Saint

Zacharie : Parc du Moulin Blanc.

Vaucluse :

Pertuis : Le Château de Val Joanis.

Sorgues : Domaine de Brantes

Vous pouvez voir ces jardins sur Internet en consultant le site réalisé par la DRAC :

www.culture.gouv.fr/paca

4. Les chenilles processionnaires.

Malheureusement, vous avez déjà vu leurs nids au cours de l'hiver, dans les pins (parfois dans les cèdres) dont elles consomment les aiguilles, ralentissant leur croissance en faisant mourir un grand nombre de résineux.

Ces nids blancs, très visibles en hiver constituent un danger pour les personnes et les animaux domestiques, de telle sorte que dans certaines régions des règlements locaux peuvent imposer leur traitement aux propriétaires, faute de prédateur naturel à 100% efficace.

La processionnaire est présente dans l'ensemble du Bassin méditerranéen. Ces chenilles sont la forme larvaire d'un papillon nocturne à vie brève (1 jour pour les femelles, 3 jours pour les mâles) dont le cycle biologique est annuel. L'activité des chenilles, leur alimentation et la confection de leur nid sont également nocturnes.

Les papillons s'envolent entre fin juin et mi-août, recherchant un pin pour pondre (toutes les espèces de pins avec une préférence pour le Pin noir d'Autriche). Les femelles pondent des centaines d'œufs à la base d'aiguilles qui formeront un manchon gris argenté de 2 à 5 cm, recouvert d'écaillés. 30 à 40 jours après la ponte, dès leur éclosion, les larves se nourrissent des aiguilles de pin et commencent à tisser des abris en soie qui peuvent passer inaperçus. Au fur et à mesure que leur abri n'offre plus une nourriture suffisante, les chenilles s'élèvent dans l'arbre pour former un nouveau nid.

A la veille de l'hiver, fin octobre ou début novembre, elles construisent un nid solide dans les branches les plus hautes, très visible, qui les protégera du froid et de la pluie.

En mars-avril (dès janvier si le temps est doux), les chenilles quittent l'arbre et se déplacent en procession, chacune étant reliée à la précédente par un fil de soie.

Elles recherchent alors un endroit au sol, suffisamment chaud et meuble pour s'enfouir et se transformer en chrysalide qui donnera naissance au papillon.

Les chiens sont alors tentés de les flairer, voire d'en avaler, ce qui provoque une nécrose de leur langue qui peut être mortelle ou conduire le chien à boire en aspirant faute de pouvoir laper.

Selon les cas, les papillons s'envolent quelques mois plus tard ou resteront plusieurs années dans le sol avant de s'envoler.

Il existe des prédateurs naturels sur les œufs qui seraient détruits à 28% par des éphippigères et on a observé une

régulation naturelle des populations de processionnaires du pin par une fourmi (*Linepithema humile*). Ceci nous entraîne à souligner que les fourmis ne sont pas toujours envahissantes. Avant tout elles sont le signe d'un autre fléau qu'il faut connaître avant de les éliminer.

Il n'existe aucun moyen de se débarrasser définitivement des chenilles. Les traitements seront donc renouvelés chaque année.

- Traitement biologique : en été et à l'automne on peut utiliser un insecticide BTK⁽¹⁾ sous forme de poudre diluée qu'on pulvérise sur les aiguilles à l'époque où les chenilles les mangent, notamment dès qu'on constate, par les touffes d'aiguilles jaunies, qu'elles ont été attaquées, en août, généralement.
- Traitement mécanique : en hiver, les rameaux atteints doivent être coupés et immédiatement brûlés.

Un tir au fusil de chasse a le mérite d'endommager le nid, mais éparpille les particules urticantes dans l'atmosphère. Si on les croise en procession au printemps, il est évidemment souhaitable de les détruire.

Enfin, on peut envisager de convertir la population des pins vulnérables en plantant des arbres qui ne sont pas sensibles aux chenilles.

D.Borgeaud

5. Les dangers des éoliennes Réalités et défense.

La prolifération des éoliennes ne doit pas laisser indifférents les membres de notre association. S'il ne s'agit pas, en effet, de s'opposer par principe au développement des éoliennes, il faut y faire obstacle chaque fois que leur implantation est de nature à nuire à nos monuments et à nos sites.

⁽¹⁾ à base de *Bacillus Thuringiensis* Kurstaki

Un bref rappel des problèmes qu'elles posent semble nécessaire :

1. Pour faire un geste en faveur des écologistes, le gouvernement Jospin, à la veille des élections législatives de 2001, a pris une mesure visant à développer l'éolien industriel en France. Le très controversé arrêté Cochet (Juin 2001) contraint ainsi EDF à acheter le courant produit par des sites éoliens industriels à un prix très supérieur à celui du marché. Supputant des bénéfices confortables, les promoteurs n'ont pas perdu de temps. Au début de l'année 2004, 342 permis de construire d'éoliennes industrielles étaient en cours d'instruction dans le seul département du Pas-de-Calais. Plus de 200 de ces machines défigurent les crêtes du Languedoc-Roussillon. Près de Port-Saint-Louis-du-Rhône, la Société Mistral Energie a installé 34 éoliennes le long du canal du Rhône. Quatre permis sont en cours d'instruction pour les projets de Bollène, Visan, Fos et Châteauneuf-Val-Saint Donat. La Compagnie Nationale du Rhône voulait implanter une dizaine d'éoliennes en marge d'un des barrages qu'elle exploite sur un site proche du Palais des Papes, de la Chartreuse de Villeneuve et des vignobles de Château-Neuf-du-Pape. Les machines devaient dominer l'axe du fleuve vu de ces trois sites célèbres. Le scandale provoqué par un tel projet s'est soldé par son abandon.
2. Une éolienne, pour être efficace, mesure au moins 100m de haut et est équipée d'une hélice d'au moins 70m. Chacune doit être encastrée dans un socle de 1000 tonnes de béton armé. Regroupées pour produire une énergie significative, les éoliennes modifient le paysage, génèrent un bruit souvent insupportable pour les voisins et

peuvent tuer les oiseaux. Pour atteindre une production d'électricité équivalente à une centrale nucléaire, un champ d'éoliennes devrait mesurer 100km de côté à la condition que le vent se lève. Les éoliennes qui défigurent le paysage ne sont donc même pas en mesure de remplacer les sources d'énergie existantes.

3. Les promoteurs de la filière éolienne prétendent que la France a le devoir de construire des éoliennes pour tenir ses engagements vis-à-vis de l'Union Européenne. En réalité, le Conseil Européen préconise un « objectif éducatif » non contraignant et qui concerne les énergies renouvelables en général. Les tenants à tout prix de l'éolien ignorent les autres sources d'énergie de ce type (*les biocarburants et la géothermie*) pourtant plus prometteuses et moins nuisibles.

Nous devons tirer les leçons des expériences parfois désastreuses de nos voisins, notamment l'Allemagne et l'Espagne, dont de nombreuses régions ont été défigurées.

Il convient donc d'être vigilant et de ne pas hésiter à engager le combat. Dans le Finistère, la Drôme, l'Hérault, la Haute-Loire, des collectifs se créent, protestent, vont en justice. Dans plusieurs endroits, les Tribunaux ont d'ores et déjà annulé les permis de construire d'éoliennes accordés par les pouvoirs locaux pour « *grave atteinte au paysage* ».

La région PACA a été, jusqu'ici plus ou moins épargnée. Ce n'est pas pour cela qu'elle est à l'abri des mauvaises surprises tant l'esprit de lucre des promoteurs est grand et tant les « *retombées* » (taxes

professionnelles) attendues par les municipalités sont importantes.

En cas de danger, nous conseillons vivement à nos adhérents de provoquer la création d'une association de défense. « **Vent de colère** » fédère plus de 200 de ces associations à travers la France. C'est à son porte-parole qu'il faut s'adresser (**Monsieur Pierre BONN, tél 04 68 60 08 21**) pour demander conseil et connaître la marche à suivre.

Les associations locales et nationales constituent actuellement le rempart le plus solide contre cette prolifération malfaisante.

Christian MERIC

Délégué pour les Bouches du Rhône de la Société pour la Protection des Paysages et de l'Esthétique de la France

7. Programme du Second Semestre :

3, 4 et 5 juin : Rendez-vous aux Jardins.

8 et 9 juin : voyage en Normandie.

24 juin : Visite du Petit Fontanille, propriété de Mrs A. COX CHAMBERS à Saint Etienne du Grès et 3 autres jardins dans les Alpilles.

8 juillet Visite du jardin du Prieuré à Salagon, jardin du Château de Sauvan et le Clos de Villeneuve à Valensole

24 septembre : Visite avec Jean MUS de 4 jardins privés réalisés par lui.

10 octobre à Aix en Provence : Journée conférence sur les jardins du Midi et leur protection.

- Jean MARX
- Mireille NYS
- Eric GUILLOU

22 octobre Assemblée générale à Aix en Provence : Election et renouvellement du 1/3 des administrateurs.

Visite l'après-midi du domaine de la Gaude.

8. Courrier des lecteurs.

Le domaine de la Grand'Bastide

Situé sur la commune de Goult, au cœur du Parc Naturel Régional du Luberon, ce domaine est au cœur d'une belle demeure qui porte encore la croix des templiers. Il se compose de cultures agricoles, de vignes et d'un parc arboretum de près de 45 Ha C'est un domaine familial depuis 1626. Des générations successives ont laissé leur empreinte en particulier Pierre de Gaudin (Maire de Gordes de 1813 à 1823) et Amédée de Gaudin (Maire de Pernes-les-Fontaines en 1890). Le premier fit en sorte qu'il n'y ait pas de partage ; le dernier donna aux bâtiments l'aspect qu'ils ont actuellement et planta la remarquable allée principale. Il introduisit également le pin noir d'Autriche et laissa à l'entrée deux chênes majestueux qui portent l'ombre recherchée l'été. C'est maintenant, depuis près de 15 ans qu'avec l'aide de mon mari, nous avons entrepris la restauration de ce patrimoine forestier en perpétuant l'entretien sylvicole durable. Grâce à l'aide technique du Centre Régional de la Propriété Forestière et des subventions obtenues auprès de la Région PACA et de la Communauté Européenne, de gros travaux sylvicoles raisonnés ont pu être menés (drainage, stabilisation des sols érodés, nettoyage de sous-bois). Une collaboration étroite avec l'Arboretum du Centre Hélios Marin de Vallauris permet de faire chaque année de nouvelles plantations et d'enrichir la collection botanique qui contient 18 familles dont plus de 70 espèces différentes avec leurs principales sous-espèces et essences apparentées.

On n'imagine pas qu'à 3 Km de la nationale 100 on puisse découvrir une belle bastide enveloppée dans un véritable parc naturel, ponctué d'une allée plantée de deux alignements d'arbres plus que centenaires. Cette plantation datant des années 1890 est le point d'orgue du site. On remarque parmi les arbres remarquables de cette plantation des féviers d'Amérique, des pins laricio de Calabre et des genévriers de Virginie mis en valeur sur la grande prairie au vert tendre. D'autres espèces de féviers (*Gleditsia inermis, aquatica, japonica*) ont été plantées dans cette grande prairie ainsi que les 3 cèdres de base (Liban,

Atlas, Himalaya) et 2 liquidambars prometteurs.

Au bout de l'allée, c'est l'annonce de la promenade dans le bois. On commence par descendre et on ressent un air plus frais en entendant un filet d'eau couler au fond du petit vallon. On découvre en remontant les méandres qu'il décrit, des plantations de saules (*Salix caprea*, *S. bookii*, *S. sirticola*, *S. tortuosa*...) et de peupliers (*Populus laurifolia*, *P. generosa*...). Il faut prendre le temps de s'arrêter pour écouter les oiseaux ou découvrir la faune des milieux humides avec le ballet des libellules. Vous pouvez rencontrer au détour de la promenade, un renard, un chevreuil ou bien un sanglier. Le chemin continue de serpenter avant d'arriver en haut du vallon où des noyers royaux, noirs ou hybrides, s'élèvent au-dessus d'une prairie aux herbes folles en compagnie de divers aulnes. Sans tarder on revient sur des sols plus secs pour retrouver des chênes, des robiniers et des pins parasols, pins sylvestres et pins noirs. Brusquement c'est le changement de décor, le sol devient siliceux, on traverse un petit Colorado d'ocre qui offre un contraste de couleurs saisissant entre les rouges, les jaunes des falaises, les verts vifs des Pins maritimes, le ciel bleu pur des jours de mistral. La balade peut continuer plus loin si l'on veut découvrir d'autres collections d'érables et de sorbiers.

Ce domaine est dirigé avec un grand respect de la nature ce qui permet d'apprécier toute la diversité des végétaux forestiers de la région. Le domaine se visite pendant les week-ends sur rendez-vous.

Françoise Desnuelle d'Anselme de Puisaye
La Grand'Bastide - 84220 Goult.
Visites sur rendez-vous.
Tél. : 04 90 72 37 27.

9. Associations.

La SNHF :

Les Parcs et Jardins de PACA adhérant à la Société Nationale d'Horticulture de France, tous nos membres ont la possibilité de s'abonner à leur revue mensuelle avec une réduction de 8€. Vous trouverez sur votre carte d'adhérent leur étiquette d'adhésion. De ce fait, vous pourrez participer à toutes les activités proposées.

Contact : SNHF 84, rue de Grenelle

75007 Paris Tél 01 44 39 78 78

L'APBF :

Depuis près de 30 ans, l'Association des Parcs Botaniques de France encourage la création et la sauvegarde des parcs et jardins botaniques et contribue à l'enrichissement du patrimoine végétal français.

L'Association des Parcs Botaniques de France est une organisation privée (loi de 1901) sans but lucratif. Elle a été créée en 1973 par un petit groupe de propriétaires et responsables d'arboretums et de jardins botaniques.

Elle s'intéresse essentiellement aux végétaux ligneux : arbres et arbustes.

L'A.P.B.F. est un lieu d'échange et de rencontre privilégiés pour tous les propriétaires privés et les professionnels qui partagent ses buts : pépiniéristes, horticulteurs, paysagistes, chercheurs, directeurs de jardins publics, d'arboretum ou de conservatoires de plantes rares et entretient des contacts avec des associations et des jardins botaniques étrangers.

Contact : 01 42 56 26 07 (le mardi après-midi)

Courriel : apbf.asso@free.fr

Site Internet : <http://apbf.asso.free.fr>

10. Les nouveaux adhérents :

Avait été oubliés sur la liste du n° 1 :

M. Mme F. GROUVEL

Mme d'HOTELANS

Mme HUON de KERMADEC

M.Mme R. JURION (*jardin ouvert au public*)

MMme O. LATIL d'ALBERTAS (*jardin ouvert au public*)

Monsieur Paul PORTE (*jardin ouvert au public*)

Nous leur présentons toutes nos excuses.

Liste des nouveaux membres :

Association Couleur Garance Château de Lauris.

Monsieur Jean-Claude ALLIBERT (*Jardin ouvert au public*)

Mme Stephenie BERGMAN

M. Mme BOUTEAU CABON

Mme Claudie LACQUA

Mme Charlotte MARTZ

Mme Anke MATTERN

Monsieur Norbert PARGUEL

Madame Josselyne SALAVERT (*secrétaire Générale de la société d'Horticulture des Bouches du Rhône*)

Madame Laurent de SAPORTA

Madame Isabelle SOURDON

M. Mme T. VERHAEGHE de NAEYER

M. Denis WEIS

Les Jardins d'Oiseaux Tropicaux

Office de Tourisme de Ramatuelle

11. Les jardins adhérents ouverts au public.

Monsieur Jean-Claude ALLIBERT
Château de Sauvan *jardin remarquable*

04300 Mane tél. 04 92 75 05 64 fax. 04 92 75 38 39

Association Couleur Garance

Jardin Conservatoire Régional des Plantes Tinctoriales. Ouvert du 15 mai au 15 octobre
04 90 08 40 48

Courriel : couleur.garance@free.fr

Association du Domaine du Rayol *jardin remarquable*

83820 Le Rayol Canadel

tél. 04 98 04 44 email : adora@wanadoo.fr

Association La Pomme d'Ambre Nicole ARBOIREAU

Tour de Mane, Ancienne route d'Italie, 83600 Fréjus. Tél. 04 94 53 25 47

Monsieur et Madame Alain BAUGIN

Villa Cécile 18, rue Catalan 83140 Six-Fours
Sur rendez-vous Tél 04 94 07 60 32

Parc Bortoli Société d'Horticulture et d'Arboriculture des Bouches du Rhône

2, chemin du Lancier 13008 Marseille Entrée libre.

Monsieur et Madame C-H de BRANTES **Château de Brantes *jardin remarquable***

83700-Sorgues tél. 04 90 3911 73. Ouvert tous les jours sur rendez-vous

Monsieur et Madame Guy de BRIGNAC **Mas de Payan** Route de Fontvieille 13150

Tarascon

Jardin botanique. Sur rendez-vous

Tél. 04 90 54 62 38

Monsieur et Madame Jean-François de CHAMBRUN La Bouscarella

870, chemin de Sainte Jeanne 06740 Châteauneuf de Grasse Tél. 04 93 42 40 73
Visite régulière par groupes.

Monsieur et Madame CHANCEL **Château Val Joanis *jardin remarquable***

84120-Pertuis tél .04 90 79 20 77

e-mail ; info.visite@val-joanis.com

Monsieur Jean-André CHARIAL **OUSTAU de Beaumanière** 13520- les Baux de Provence.

Monsieur CHIESA GAUTIER VIGNAL **Château du Vignal**

2566 Route de Berre-des-Alpes 06390-Contes tél : 04 93 79 00 11

Monsieur et Madame Gilles COLAS Mas de Benoît Chemin des Jaïsses 13810 Eygalières.

Tél. 04 90 90 60 97 Visite de groupe sur recommandation et rendez-vous

Madame A. COX CHAMBERS Le petit Fontanille Saint Etienne du Grès 13150 Tarascon

Tél. 04 90 49 17 34

Visite sur recommandation et rendez-vous.

Monsieur et Madame P. CUCHE **Devantville**

83830-Claviers tél : 04 94 76 63 91

Visite du 15.04 au 31.05 et du 15.10 au 15.12 sur rendez-vous.

Email : monique.cuche1@libertysurf.fr

Madame Françoise DARLINGTON-DEVAL Domaine d'Orvès *jardin remarquable*

83160 La Valette du Var

Tél. 04 94 20 53 25 email

fdarlington@compuserve.com Visite sur rendez-vous.

Madame Anne-Marie DELOIRE **Le Jardin des Fleurs de Poterie**

250, chemin des Espeiroures

06510 Gattières Tél 04 93 08 67 77

Jardin privé ouvert au public 2 fois par mois d'avril à octobre.

**Madame Françoise DESNUELLE-
d'ANSELME de PUISAYE**
Arboretum familial
La Grande Bastide – 84220 Goult
Tél : 04 90 72 37 27 port. 06 84 01 65 10
desnuelle@wanadoo.fr

**Monsieur DUPUYOO Jardin d'Oiseaux
Tropicaux** Route de Valcros
83250 La-Londe-les-Maures Tél. 04 94 35 02
15 Site Internet : www.jotropico.org

**Monsieur et Madame J-P GRISOT Le
Vallon du BREC**
30, route de Lourmion 06140-Coursegoules
tél 04 93 59 13 19
grisot.jean-pierre@wanadoo.fr
visite sur rendez-vous

Madame Marie-Anne GEOFFROY
Château de Bourgane
84490-Saint Saturnin-les-Apt
Tél : 01 44 90 14 47
Visites exceptionnelles

Monsieur et Madame W. E. HAYWARD
06740-Châteauneuf de Grasse Ouverture
exceptionnelle

Monsieur Alain HERVE VILLA POSILLIPO
81, boulevard de Garavan 06500 Menton
Tél 06 07 79 59 36 Ouverture au public
exceptionnelle.

Madame HIMMEL
Château d'Allemagne en Provence
04500
Tél. 04 92 77 46 78
Courriel :
chateau-allemande-enprovence@wanadoo.fr
Visite régulière.

Monsieur et Madame Roland JURION
La Jasminade
110, chemin des Bergeronnettes
06620 Le Bar sur Loup Tél : 04 93 42 70 30.
Visites à partir de début mai par groupes de
20 personnes ; tarif : 6 euros

Monsieur et Madame A. de LAROUZIERE
Mas de la Brune, Jardin de l'Alchimiste
jardin remarquable
13810-Eygalières
Tél : 04 90 90 67 67 Ouvert de mai à début
octobre www.jardin-alchimiste.com

**Monsieur et Madame O. LATIL d'
ALBERTAS**
Domaine d'Albertas
13320-Bouc Bel Air tél : 04 42 22 29 77
Mai : Week-end et jours fériés :
14.00-18.00. Juin juillet août 15.00-19.00
Septembre-octobre : 14.00-18.00 Journée
annuelle des Plantes le dernier week-end
de Mai
Concert en Juillet. Journée du Patrimoine

Monsieur et Madame M. LIKIERMAN
**Domaine des Colombières, 06500-
Menton**
Visites en juillet, 7 jours en août et un
week-end en septembre, sur rendez-vous
auprès de la Maison du Patrimoine tél. 04
92 10 97 10

**Monsieur et Madame Jacques MARTIN-
RAGET**
Les Jardins du Vallon RAGET, chemin
Notre-Dame-du-Château
13103 Saint Etienne du Grès tél
Fax 04 90 49 15 05
Courriel: n.martinraget@wanadoo.fr
Visite sur rendez-vous, accompagnée et
commentée par les propriétaires

**Monsieur François MAZET La
Citronneraie**, Villa Fofaro, 64, Corniche
Tardieu
06500 Menton. Visite régulière. Tél. 04 93
35 43 43

**Madame Joana MILLAR Domaine du
Prieuré** 106, rue des Courmettes
06140 Tourettes sur Loup

Monsieur et Madame J PEUREUX
Château du Picomtal 05200 Crots
Visite exceptionnelle sur rendez-vous

Madame Judith PILLSBURY la Louve
Jardin dessiné par Nicole de Vésian
84480-Bonnieux. Sur rendez-vous
Courriel: jinfrance@aol.com

Monsieur Paul PORTE Villa les Elphes
174, avenue des Gondius – Valescure
83700-Saint Raphaël
Tél. 04 94 83 00 75
Ouverture régulière

Madame Marie-Ange RATER Domaine de Romégas

13100-Aix en Provence tél. 04 42 23 17 53
Courriel: marieangerater@aol.com
sur rendez-vous pour des groupes

Monsieur et Madame L. et A. REDELE-DUTILH La Chèvre d'Or 06410 Biot

Ouverture exceptionnelle sur rendez-vous
tél. 04 93 65 09 08 email : redede@Xs4all.nl

Monsieur J-M REY

83250-La Londe des Maures 04 94 05 17 87 sur rendez-vous

Monsieur et Madame Géraud de SABRAN Château d'Ansouis

84240-Ansouis www.chateau-Ansouis.com

Monsieur et Madame Laurent de SAPORTA Le Parc du Moulin Blanc *jardin remarquable*

Arboretum Historique. 83640 Saint Zacharie Tél. 04 42 62 71 30 email : parcdumoulinblanc@wanadoo.fr
Ouverture régulière.

Monsieur Max SAUZE *jardin remarquable*

7, rue Saint Roch 13510 Eguilles. Jardin d'artiste visite sur rendez-vous Tél. 04 42 92 51 80
Courriel: max.sauze@free.fr

Serre de la Madone *jardin remarquable*

74, route de Gorbio 06500 Menton
Tél 04 93 57 73 90
Site Internet : www.serredelamadone.com
Courriel : visites@serredelamadone.com

Monsieur Alain STROPPIANA

« les Fleurs de l'eau », Jardin aquatique-
379 , route de Saint Rémy de Provence-
13690-Graveson 04 90 95 85 02
e-mail : auxfleursdeleau@wanadoo.fr Ouvert
tous les jours du 15.06 au 15.09
les week-ends et jours fériés du 01.05 au
14.06.site Internet :
www.auxfleursdeleau.fr.st

Monsieur et Madame . TEZE Nogant

84480-Bonnieux Ouverture exceptionnelle tél
04 90 75 84 77

**Monsieur et Madame Alain VANLAETEM
Domaine de la Colombe d'Or**

13890 Mouriès
Tél. 06 03 91 40 33
visite sur rendez-vous

**Monsieur André de VILLENEUVE
ESCLAPON**

Le Clos *jardin remarquable*

04210 Valensole
Tél. 04 92 74 80 05
Courriel : vence@wanadoo.fr
visite de groupes sur rendez-vous

Monsieur William WATERFIELD

Le Clos du Peyronnet

06500-Menton Garavan Sur rendez-vous
tél. 04 93 35 72 15

Monsieur Denis WEIS

Quartier Saint Esprit, Chemin du Piouret
83830 Figanières
Tél 04 94 67 82 76 Port. 06 98 12 74 78
Sur rendez-vous

**Appel à candidature pour l'assemblée
générale du 20 octobre 2005**

Un appel à candidature est lancé pour assurer le renouvellement du tiers des membres, soit 4 administrateurs. Les membres désirant faire acte de candidature, qu'ils soient administrateurs sortants ou nouveaux postulants sont donc invités à envoyer leur demande par écrit à l'attention de la présidente, pour le 1^{er} août au plus tard. Il serait souhaitable d'accompagner cet acte de candidature d'une lettre indiquant brièvement les motivations et les domaines de compétence.